

**CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION DU SERVICE SFR PRESSE APPLICABLES AUX
ANTILLES-GUYANE
Valables au 1er décembre 2016.**

Les présentes conditions particulières d'utilisation du service SFR PRESSE (ci-après « les Conditions Particulières ») s'appliquent aux clients SFR des Antilles-Guyane (ci-après « Utilisateur ») qui remplissent les conditions d'éligibilité pour bénéficier de l'option SFR PRESSE (ci-après « SFR PRESSE » ou le « Service »).

ARTICLE 1- OBJET

Le Service de kiosque numérique exploité sous la marque SFR PRESSE est édité par la société ALTICE MEDIA GROUP et commercialisé en Guadeloupe, Martinique, Guyane Française (ci-après le « Territoire ») par Outremer Telecom SAS, détenteur de l'ensemble des droits d'exploitation sur la marque SFR (ci-après « SFR »).

Les présentes Conditions Particulières ont pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles SFR fournira à l'Utilisateur, qui l'accepte, un accès à des magazines et journaux édités par ALTICE MEDIA GROUP en format dématérialisé sur le Territoire sur les équipements compatibles définis à l'article 2.3 des présentes.

Les présentes Conditions Particulières constituent un accessoire des conditions générales des forfaits/offres mobiles et internet mobile SFR à destination des consommateurs, au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, et commercialisés par SFR sur le Territoire.

La souscription du Service suppose l'acceptation préalable et sans réserve des présentes Conditions Particulières.

En cas de contradiction entre les présentes Conditions Particulières et toute autre condition applicables au Service, les présentes Conditions Particulières prévaudront, à l'exception de la fiche d'information standardisée (ci-après « FIS ») applicable à l'abonnement mobile SFR 4G éligible.

ARTICLE 2- ACCES AU SERVICE SFR PRESSE

2.1 Eligibilité

La souscription au Service sur le Territoire requiert d'être titulaire d'un abonnement mobile SFR 4G éligible (ci-après le « Forfait 4G »). Le Service n'est pas disponible pour les offres mobiles SFR suivantes : SFR Business, SFR Carrés Internet Mobilité et SFR la Carte.

2.2 Souscription et activation du Service

Le Service peut être souscrit puis utilisé après acceptation des présentes Conditions Particulières depuis un terminal compatible (mobile ou tablette) via l'application SFR PRESSE, ou depuis un ordinateur compatible à partir du site www.sfrcaraibe.fr, et après activation depuis son espace client.

2.3 Equipements et contenus

SFR PRESSE est accessible depuis tout réseau Internet (Wi-Fi, 3G/3G+/4G) sur tablettes et smartphones compatibles depuis l'application SFR PRESSE téléchargeable sur le site Internet www.sfrcaraibe.fr ou depuis son espace client. Pour utiliser l'application SFR PRESSE, il conviendra de l'installer préalablement sur le terminal de l'Utilisateur.

SFR PRESSE est également accessible sur ordinateur (fixe ou portable) depuis le site www.sfrcaraibe.fr

L'Utilisateur peut utiliser jusqu'à 5 équipements compatibles pour télécharger et lire une édition du catalogue proposé sur les applications et sur le site web, et jusqu'à 20 consultations en streaming par édition par jour pour une même édition (ci-après le(s) « Contenu(s) ») sauf dispositions contraires prévues dans les FIS.

Le streaming ou le téléchargement d'un Contenu en 3G/4G (hors Wifi) est décompté de la consommation Internet incluse dans le Forfait 4G de l'Utilisateur selon les dispositions prévues dans les FIS. Pour connaître les éventuels coûts associés, l'Utilisateur se référera aux conditions générales d'abonnement ainsi qu'à la FIS applicables à son Forfait 4G.

L'Utilisateur est informé que le catalogue de Contenus proposé dans le cadre du Service est susceptible d'évolution. ALTICE MEDIA GROUP pourra en effet procéder à des ajouts, mais également à des retraits de Contenus, ce que l'Utilisateur reconnaît et accepte.

2.4 Durée

L'abonnement au Service est conclu à compter de la date d'activation du Service dans les conditions prévues à l'article 2.2 des présentes, et ce pour une durée initiale de un (1) mois plus le mois en cours suivant la date d'activation précitée.

A défaut de résiliation avant le dernier jour du mois dans les conditions prévues à l'article 6 des présentes, l'abonnement au Service est reconduit pour des périodes successives d'un mois calendaire.

ARTICLE 3- CONDITIONS FINANCIERES ET MODALITES DE REGLEMENT

La facturation débute à la date d'activation, telle qu'indiquée à l'article 2.4 des présentes.

La première facturation sera calculée au prorata temporis en fonction de la date de d'activation du Service par rapport au jour de facturation de son abonnement mobile ; l'Utilisateur est informé que tout mois commencé est dû.

ARTICLE 4- ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur s'engage à faire un usage conforme du Service et notamment à utiliser les Contenus proposés uniquement dans le cadre de son cercle familial, à des fins personnelles et non commerciales. Toute autre diffusion des Contenus, sous quelque forme et dans quelque lieu que ce soit, est illicite. L'Utilisateur n'est pas autorisé à enregistrer les Contenus proposés dans le cadre du Service, sur quelque support et pour quelque utilisation que ce soit, à modifier, distribuer, transmettre, diffuser, représenter, reproduire sur aucun support, publier, concéder sous licence, vendre ou créer des œuvres dérivées de tout ou partie des Contenus proposés dans le cadre du Service.

Plus généralement, l'Utilisateur s'engage à respecter la législation et la réglementation française en vigueur et à ne pas porter atteinte au(x) contenu(s) audiovisuels proposés. L'Utilisateur garantit une utilisation du Service conforme aux présentes Conditions Particulières et se porte garant contre tout recours, action ou revendication quelconque pouvant émaner des personnes se prévalant d'un droit de propriété littéraire et artistique sur les œuvres en cas d'utilisation non conforme aux dispositions des présentes Conditions Particulières.

ALTICE MEDIA GROUP se réserve le droit de suspendre la transmission d'une édition et/ou l'accès de l'Utilisateur au Service dans le cas d'utilisation illicite, de représentation publique ou de mise à disposition du public des œuvres protégées par le droit d'auteur.

L'Utilisateur reconnaît que tous les droits sur les Contenus appartiennent aux différents ayants droits (producteurs, interprètes, auteurs, éditeurs, etc.), l'utilisation du Service ne conférant que le droit de lire une édition en streaming ou en téléchargement.

ARTICLE 5- RESPONSABILITE

ALTICE MEDIA GROUP, en collaboration avec SFR, met en place les moyens nécessaires au bon fonctionnement du Service. La responsabilité d'ALTICE MEDIA GROUP ne peut pas être engagée :

- en cas de mauvaise utilisation du Service par l'Utilisateur et/ou ses correspondants,
- en cas de mauvais paramétrage des équipements et/ou de leurs accessoires,
- en cas de non-respect par l'Utilisateur de ses obligations visées aux présentes Conditions Particulières,
- en cas d'interruption des services accessibles sur le réseau Internet,
- en cas de perturbation ou d'interruption non directement imputable à ALTICE MEDIA GROUP et/ou de SFR,
- en cas de perturbation et/ou d'indisponibilité totale ou partielle, et/ou d'interruption de tout ou partie des services proposés sur les réseaux exploités par des opérateurs tiers,
- en cas de force majeure au sens du Code civil et de la jurisprudence de la Cour de Cassation.

ALTICE MEDIA GROUP est responsable des Contenus proposés dans le cadre du Service, qu'elle détermine librement.

ALTICE MEDIA GROUP et SFR déclinent toute responsabilité quant aux conséquences d'une utilisation frauduleuse, abusive du Service par l'Utilisateur. Dans ce cas, SFR pourra, à son initiative et/ou à la demande d'ALTICE MEDIA GROUP, procéder à la résiliation immédiate et sans préavis de l'accès au Service.

ARTICLE 6- RESILIATION DU SERVICE

L'Utilisateur est informé que le bénéfice du Service sera supprimé de plein droit dans les cas suivants :

- Résiliation, pour quelque cause que ce soit, du Forfait 4G de l'Utilisateur,
- Non-respect par l'Utilisateur de ses obligations visées aux présentes Conditions Particulières.

L'Utilisateur, titulaire d'un Forfait 4G, peut résilier le Service en contactant son service client au 555 depuis un mobile SFR

(service et appel gratuits depuis un mobile SFR), ou au  depuis une ligne fixe et mobile SFR (ci-après le « Service Client »).

Tout mois commencé est dû. L'Utilisateur ayant résilié le Service bénéficiera donc d'un accès aux Contenus jusqu'au terme du mois en cours.

ARTICLE 7 - DONNEES NOMINATIVES

SFR prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des données à caractère personnel qu'elle détient ou qu'elle traite dans le respect des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée. Les informations recueillies dans le cadre de la souscription du Service ainsi que celles recueillies lors du traitement de l'utilisation du Service par l'Utilisateur font l'objet d'un traitement informatique.

SFR pourra utiliser les informations collectées dans le cadre de l'utilisation du Service en vue de développer et de commercialiser des produits et services SFR ou de tiers.

Les données à caractère personnel recueillies sont utilisées par SFR, les sociétés du groupe ALTICE, leurs partenaires ou prestataires pour la gestion du compte de l'Utilisateur et son information sur les services souscrits, la réalisation d'études statistiques et d'analyses, le développement de nouveaux produits et services ainsi que pour proposer des offres et services adaptés aux besoins de l'Utilisateur.

SFR pourra utiliser directement ces informations lors d'actes de prospection relatifs à des produits ou services analogues ou en cas de prospection réalisée par téléphone ou par courrier postal. SFR se réserve également le droit d'utiliser ces informations dans le cadre d'opération marketing et commerciales de partenaires ou de tiers par courrier postal ou par téléphone. L'Utilisateur aura la possibilité de s'y opposer de manière simple, expresse, et sans frais.

Après consentement préalable de l'Utilisateur, dans le cadre d'opération marketing et commerciales conjointes ou non, par SMS, MMS, courriel ou automate d'appels, SFR se réserve le droit d'exploiter et communiquer ces informations à des tiers ou

à ses partenaires. La communication de ces données est strictement encadrée conformément aux exigences et sous le contrôle de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Dans le cadre des traitements précités, SFR pourra recourir à des prestataires agissant pour son compte et sous sa responsabilité. Si ces prestataires sont situés en dehors de l'Union européenne, ils auront alors, dans les cas prévus par la Décision de la Commission européenne 2002/16/CE du 27 décembre 2001, préalablement signé les «clauses contractuelles types». Le recours à ces prestataires n'a lieu que s'il est nécessaire à la bonne exécution du contrat passé entre SFR et l'Utilisateur.

L'Utilisateur est informé que sa conversation avec le Service Client est susceptible d'être enregistrée ou écoutée par SFR à des fins probatoires et/ou d'être étudiée afin d'améliorer la qualité du service.

A tout moment, l'Utilisateur peut exercer son droit individuel d'accès, de rectification, d'information complémentaire et, le cas échéant, d'opposition sur le traitement des données à caractère personnel le concernant, auprès de SFR en envoyant un courrier postal, et en rappelant notamment ses identifiants (numéro client, nom, prénom, adresse et numéro de téléphone) à :

Service client OUTREMER TELECOM, ZI Jambette, CS 90013, 97282 LE LAMENTIN CEDEX